

Communauté de Communes du Sud Artois
 Budget Annexe SPANC 2016
 Délibération 2017-024 du 11 avril 2017

Nombre de Membres en exercice 85
 Nombre de membres présents : 61
 Nombre de suffrages exprimés : 61+5 pouvoirs
 Votes Contre 0 Pour : 65
 Date de convocation : 3 avril 2017.

**DELIBERATION DE LA
 COMMISSION ADMINISTRATIVE
 sur le Compte Administratif
 sur le Compte de Gestion
 sur l'affectation des Résultats**

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Gérard DUE, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif 2015 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		216 683,70
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	351 592,11	338 367,20
TOTAUX	351 592,11	555 050,90
RESULTAT DE CLOTURE		203 458,79

DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT	
	RECETTES OU EXCEDENT	RECETTES OU EXCEDENT
	3 047,77	
108,00		1 669,00
108,00		4 716,77
		4 608,77

DEPENSES OU DEFICIT	ENSEMBLE	
	RECETTES OU EXCEDENT	RECETTES OU EXCEDENT
	219 731,47	
351 700,11		340 036,20
351 700,11		559 767,67
		208 067,56

Besoin de financement
 Excédent de financement

4 608,77

Restes à Réaliser DEPENSES
 Restes à Réaliser RECETTES

--

Besoin total de financement
 Excédent total de financement

4 608,77

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
 Direction des Collectivités Locales

11 MAI 2017

ARRIVÉE

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

203 458,79

au compte 1068 (recettes d'investissement)
 au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).

Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de :

- Absents et excusés : Mmes C. MEGRET – D. LEVESQUE – V. HERMANT – G. WATSON – N. GOUBET – D. TABARY – F. LETURCO – M. GORGUET – N. CARON – M. B. DE REU – Ph. DERUY – G. POUILLAUE – L. GABRIELLE – B. VAILLANT – J. MAURER – P. GORGUET – B. BRONNIART – C. TABARY – P. VISENTIN – J.N. MENAGE – H. COPIN – G. TRANNIN – D. DELEPLACE – P. WELELE – J. VASSEUR – M. POUILLAUE – C. MASSON – J. DESCAMPS – M. BLONDEL – C. DAMBRINE – Ch. HEMAR – H. BASSEZ – M. G. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par à M. S. LEJEUNE – M. P. VISENTIN, absent et excusé, a été suppléé par à M. A. LESAGE – M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par à M. J. LOCOUET – M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par à M. D. PORET – M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par à M. J.Y. HARMEGNIES – M. M. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par à M. J.P. LEBRET – M. M. BLONDEL, absent et excusé, a été suppléé par à M. S. LEJEUNE – M. H. BASSEZ, absent et excusé, a été suppléé par à M. G. RICAUX
 > Mme D. TABARY, absente et excusée, a donné pouvoir à M. J.P. BOUSSEMARD - Mme G. WATSON, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme E. DROMART
 > M. B. DE REU, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Y. BONNERRE
 > M. B. VAILLANT, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Y. BONNERRE



Pour expédition conforme.
 Le Président.
 M. Gérard DUE.